STRUCTURES ENGINEERING
Société à responsabilité limitée au capital de 35.000 €
Siège social : 111, avenue de la Jarre – 13009 MARSEILLE
351.156.724 R.C.S. MARSEILLE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 04 MAI 2026

L'an 2026,
Le 04 mai,

VINCI CONSTRUCTION (société par actions simplifiée au capital de 366.400.000 € ; siège social : 1973, boulevard de la Défense – 92000 NANTERRE ; 348.866.260 R.C.S. NANTERRE) représentée par M. Patrice ALBA, dûment habilité aux fins des présentes, ci-après désignée l' « **Associé unique** »,

Titulaire de la totalité des 2.500 parts sociales composant le capital de STRUCTURES ENGINEERING, ci-après désignée la « **Société** »,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Le texte des décisions proposées.

PREND LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat dudit exercice social 2025 ;
- Mandat du Gérant ;
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

Il prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense de la nature de celles visées à l'article 39-4 dudit code.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 font ressortir une perte de (477.584,36) €, décide d'imputer celle-ci sur le poste « Prime d'émission » constitué à l'occasion de la réduction de capital de la Société réalisée le 6 novembre 2024, dont le montant est ainsi ramené de 887.022,49 € à 409.438,13 €.

Il reconnait qu'au titre des trois exercices sociaux précédents, il n'a pas été distribué de dividendes.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Gérant de Monsieur Christophe AMBROSELLI à l'issue des présentes décisions, décide de nommer, à compter de cette même date, Monsieur Olivier BETOUX, en qualité de nouveau Gérant, pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue des décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés appelé(e) à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2026.

Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués aux associés par la loi ou les statuts.

Monsieur Olivier BETOUX a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui lui sont conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur pour l'exercice de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

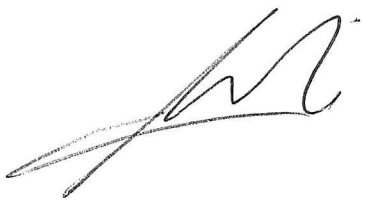
VINCI CONSTRUCTION
Représentée par M. Patrice ALBA

STRUCTURES ENGINEERING
Société à responsabilité limitée au capital de 35.000 €
Siège social : 111, avenue de la Jarre – 13009 MARSEILLE
351.156.724 R.C.S. MARSEILLE

BILAN AU 31/12/2025

Certifié conforme

Le Gérant
Christophe AMBROSELLI



2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 13715 - STRUCTURES ENGINEERING

DGFIP N° 2050

Millésime 2026

Siret : 35115672400020
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2025 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 976B28071077BECF3E4F - Nicolas

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2025

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)	
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	139 078,38	AG 135 814,48	**3 263,90**	2 786,11	
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			Rappel 2054 :
TOTAL immobilisations incorporelles		***139 078,38***	***135 814,48***	***3 263,90***	***2 786,11***	139 078,38
Terrains	AN		AO			OK
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	206 596,69	AU 117 515,37	**89 081,32**	59 827,09	
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			Rappel 2054 :
TOTAL immobilisations corporelles		***206 596,69***	***117 515,37***	***89 081,32***	***59 827,09***	206 596,69
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			OK
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	90,00	BI	**90,00**	90,00	Rappel 2054 :
TOTAL immobilisations financières		***90,00***		***90,00***	***90,00***	90,00
TOTAL (II)	BJ	**345 765,07**	BK **253 329,85**	**92 435,22**	**62 703,20**	OK
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
TOTAL Stocks						
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			DSO moyen N (Nb j) :
Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 607 100,37	BY	**3 607 100,37**	4 323 298,47	280,00
Autres créances (3)	BZ	60 909,76	CA	**60 909,76**	50 214,36	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
TOTAL Créances		***3 668 010,13***		***3 668 010,13***	***4 373 512,83***	
Valeurs mobilières de placement (Dont actions propres :)	CD		CE			Trésorerie nette N :
Disponibilités	CF		CG		70 612,18	OK
TOTAL Trésorerie					***70 612,18***	
Charges constatées d'avance (3)	CH	3 882,47	CI	**3 882,47**	5 149,76	BFR N :
TOTAL (III)	CJ	**3 671 892,60**	CK	**3 671 892,60**	**4 449 274,77**	2 149 153,16
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)	CN					Rappel Passif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	**4 017 657,67**	1A **253 329,85**	**3 764 327,82**	**4 511 977,97**	3 764 327,82
		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an CR		OK
			Stocks	Créances		

Renvois : (1) Dont droit au bail

Clause de réserve de propriété : Immobilisations

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 13715 - STRUCTURES ENGINEERING

DGFIP N° 2051

Siret : 35115672400020
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2025 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2026

Utilisateur : 976B28071077BECF3E4F - Nicolas

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2025 Néant : []

BILAN - PASSIF			Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 35 000,00)		DA	35 000,00	35 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	887 022,49	1 282 682,76	
Ecarts de réévaluation (2) (Dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)		DD	2 870,00	2 870,00	
Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	B1	DF			
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	EJ	DG			
TOTAL réserves			***2 870,00***	***2 870,00***	
Report à nouveau		DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	**-477 584,36**	**-395 660,27**	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			FR N :
TOTAL (I)		DL	**447 308,13**	**924 892,49**	2 149 153,16
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques		DP	52 000,00	294 000,00	
Provisions pour charges		DQ	52 356,00	49 663,00	
TOTAL (III)		DR	**104 356,00**	**343 663,00**	
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU			
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	EI	DV	1 689 924,25	1 694 524,91	Rappel 2057 :
TOTAL dettes financières			***1 689 924,25***	***1 694 524,91***	1 689 924,25
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			OK
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	327 239,99	276 776,38	
Dettes fiscales et sociales		DY	1 102 871,73	1 198 805,19	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA	92 627,72	73 316,00	Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation			***1 522 739,44***	***1 548 897,57***	1 522 739,44
Produits constatés d'avance (4)		EB			OK
TOTAL (IV)		EC	**3 212 663,69**	**3 243 422,48**	
Ecarts de conversion passif (V)		ED			Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)		EE	**3 764 327,82**	**4 511 977,97**	3 764 327,82
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B			OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
cart de réévaluation libre		1D			
:éserve de réévaluation (1976)		1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	3 212 663,69	3 243 422,48	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an - Ajustement manuel (clic droit -> Correction manuelle)

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 13715 - STRUCTURES ENGINEERING

DGFIP N° 2052

Millésime 2026

Siret : 35115672400020
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2025 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 976B28071077BECF3E4F - Nicolas

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2025 Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)
			France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
	Services	FG	3 927 811,33	FH		FI	3 927 811,33		3 871 560,36
Chiffres d'affaires nets		FJ	3 927 811,33	FK		FL	3 927 811,33		3 871 560,36
Production stockée						FM			
Production immobilisée						FN			
Subventions d'exploitation						FO	6 583,30		1 500,00
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	242 000,00		67 114,00
Autres produits (1) (11)						FQ	6,34		13,17
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 176 400,97		3 940 187,53
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW	1 252 637,72		960 296,92
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	79 664,30		75 545,25
Salaires et traitements						FY	2 295 026,81		2 036 177,77
Charges sociales (10)						FZ	946 264,47		909 328,28
Dotations d'exploitation	**Sur immobilisations**	- Dotation aux amortissements (14)				GA	33 325,22		27 893,75
		- Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (Jusqu'en 2023)				HS			
		- Dotation aux provisions				GB			
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 693,00		218 000,00
Autres charges (12)						GE	914,21		7,46
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 610 525,73		4 227 249,43
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-434 124,76		-287 061,90
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
Produits financiers de participations (5)						GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 844,39		641,25
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
Différences positives de change						GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	4 844,39		641,25
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	55 769,99		114 760,23
Différences négatives de change						GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	55 769,99		114 760,23
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-50 925,60		-114 118,98
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-485 050,36		-401 180,88

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 13715 - STRUCTURES ENGINEERING

DGFIP N° 2053

Siret : 35115672400020
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2025 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2026

Utilisateur : 976B28071077BECF3E4F - Nicolas

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2025 Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		1 060,39
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		**1 060,39**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI		**-1 060,39**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	-7 466,00	-6 581,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**4 181 245,36**	**3 940 828,78**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**4 658 829,72**	**4 336 489,05**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**-477 584,36**	**-395 660,27**
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	55 769,99	114 760,23
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) +	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9) +	A9		
dont cotisations facultatives Madelin +	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite +	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2°, al.3 CGI)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général		

2058-A : Détermination du résultat fiscal

Désignation de la société : 13715 - STRUCTURES ENGINEERING

DGFIP N° 2058-A

Millésime 2026

Siret : 35115672400020
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2025 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 976B28071077BECF3E4F - Nicolas

Clôture au : 31/12/2025 Néant : []

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

									Rappel RNC 2053 :
Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WA	+	
							WB		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	+	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déduct.	WE	+				
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	+	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	291	XE	291		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	+	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	+				Prov. ND 2058B :
Provisions et charges à payer non déductibles (J065, cadre III)	WI	+	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles	XX	+				
Amendes et pénalités	WJ	+	Charges financières nettes (art. 212bis du CGI)	XZ	N/A pour l'IF	XW			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI						XY	+		Ecart d'IS selon le document IMPOT01
Impôt sur les sociétés						I7		7 466	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	+	Bénéfices (art. 209 B)	L7	+	K7		Rappel MV 2059A
Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15%						I8	+	0
	- imposées au taux de 0%						ZN	+	0
	- imposées au taux de 19%						I8bis	+	0
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme						WN	+	Rappel 2059B :
	- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	+	Rappel 2059B :
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR	+	
Réintégrations diverses DONT :	Intérêts excédentaires (CGI, art. 39-1-3e et 212)	SU	+	Zones d'entreprises	SW	+			QPFC de 12% sur PV brute en l'absence de MV nette globale :
	QP 12% des PV à taux zéro				M8	+			
	Autres réintégrations diverses (à détailler)		Total Réintégrations diverses :				WQ		Détails réint. div.
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	+	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage							Y3	+	
						TOTAL I	WR	291	

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

									Rappel RNC 2053 :	
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE							WS	477 584	477 584	
							WT	+		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats de l'exercice							WU	242 000	242 000	Optimisation
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15%					Rappel PV 2059A	WV	+	Plafond (2058FC)	OK
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	+	0	OK
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB	+	0	OK
	- imposées au taux de 0%						WH	+	Plafond (2058FC)	Optimisation
	- imposées au taux de 19%					Rappel PV 2059A	WP	+		OK
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WPbis	+	0	OK
	- imputées sur les déficits antérieurs					Rappel PV 2059A	WPter	+	0	OK
Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	+		
	- imputées sur les déficits antérieurs						I6bis	+	I6bis se reporte sur XG	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	+	Rappel 2059B :	Import EDI - Ligne 2A
Régime sociétés mères et filiales	Produits des actions et parts de sté non IF, ou sté IF / pouvant être (UE/EEE) depuis - de 1an		+	QPFC de 5% restant imposable, à déduire des produits nets de participation	2A	+	XA			
	Produits des actions et parts soumis au taux des sociétés intégrées et UE respectant les conditions pour être intégrées		+	QPFC de 1% restant imposable, à déduire des produits nets de participation	2Abis	+	XAbis			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	N/A pour l'IF		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer							ZY	+		
Majoration d'amortissement							XD	+		
Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Relance Revitalisation (FRR)	HT	+	Entreprises nouvelles	L2	+	Jeunes entreprises innovantes	L5	+	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV	+	SIIC	K3	+	Zone restruct. Défense	PA	+	
	Zone revitalisation rurale	PC	+	Bassin d'emploi à redynamiser	1F	+	Zone franche d'activité	XC	+	
	Zone de dév. pnq (art 44 septdecies)	PB	+	Bassin urbain à dynamiser	PP	+				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)							XS	+		
Déductions Diverses DONT :	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)				YH	+	Créance carry-back (mère uniquement)	ZI	+	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)				YA	+	Déduction excep. (art 39 decies D)	YD	+	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				YB	+	Déduction excep. (art 39 decies F)	YI	+	
	Déduction excep. (art 39 decies C)				YC	+	Déduction excep. (art 39 decies G)	YL	+	
	Report ligne I6bis						Déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies)	X9	+	Détails déd. div.
Autres déductions diverses	(à détailler)	52 724	Total Déductions diverses :				XG	52 724	52 724	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	+		
						TOTAL II	XH	772 308		

III. RÉSULTAT FISCAL

					Plafond (2058FC)	Optimisation proposée			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI							
	Déficit (II moins I)			XJ	772 017				
Déficit de l'exercice reporté en arrière		ZL	+						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice				XL	+	-772 016	OK		
Moins-values nettes à long terme antérieures imputées sur les résultats de l'exercice				XLbis	+	-772 016	Entreprise en difficulté : Ab. de créances reçus (HG fiscal)		
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou	DÉFICIT	reportable en avant (ligne XO)	XN	+	XO	772 017		
CONTRÔLE					OK	OK		+	